# AG du département d'anthropologie du 18/11/2026

41 personnes présentes, réunies devant ODG.

## Discussion autour de la motion de l'AG du 9 novembre

-> Motion rédigée et diffusée, relue lors de l'AG.

-> Diffusion de la motion :

- l'AG souhaite la mise en ligne de la motion sur le site du département d'Anthropologie, ainsi que tous les autres Comptes-Rendus des autres AG du département. Afin d'éviter la confusion, il faut bien préciser qu'il s'agit de la motion **de l'AG du département**, et non la motion de l'équipe du département. Cela n'empêche pas qu'il y ait une motion de l'équipe du département par la suite.
- 15 améliorable / non-améliorable : non améliorable = refuser de jouer le jeu de l'évaluation. Quelque soit la copie on met 15.
- Intervention d'un.e enseignant.e : il y aurait un problème juridique : le code de l'éducation impose aux enseignant.e.s d'évaluer, donc de mettre des notes différentes. Si on veut ne pas enfreindre le Code de l'éducation, on nous impose d'évaluer les copies donc de les différencier.

## Retour de la commission évaluation :

-> Pour rappel, la commission évaluation rassemble des étudiant.e.s et enseignant.e.s pour réfléchir et proposer des solutions concernant l'évaluation du semestre. Plus largement, elle s'interroge aussi les modalités d'évaluation au sein de l'Université aujourd'hui. La commission fait des propositions mais libre aux enseignant.e.s de faire ce qu'iels veulent.

**15 plancher :** cette proposition fait encore débat et nécessite de consulter les différentes promotions (licence, master).

- pour cela, d'ici la prochaine AG, chaque promotion se réunira pour discuter de leur préférence en terme d'évaluation et enverra deux délégué.e.s à la prochaine AG de département (mercredi 25 novembre, 11h). Il faut penser à bien inclure les étudiant.e.s du SED dans ces discussions.
- Par exemple, demandes du côté des étudiant.e.s de master pour avoir un 16 plancher afin d'avoir la mention TB en vue des concours et des sélections (thèses...).

## Modalités d'évaluation :

-> On doit décider des modalités d'évaluation avant le 20 novembre. C'est très juste et on ne sait pas si cette date est toujours d'actualité.

-> Intervention d'un.e enseignant.e : les modalités de contrôle des connaissances, c'est juste un format. A l'intérieur de ça, on fait à peu près ce qu'on veut en terme de contenu, sur ce qui serait attendu : on peut tout imaginer, y compris des consignes très variées. Ce qui sera compliqué à changer ce sera les formats, de passer de l'oral à l'écrit, d'un dépôt à un présentiel... Deux paramètres importants définis par les modalités d'évaluation : si c'est oral ou écrit, individuel ou collectif. Pour le modifier, il faut un avenant, c'est + compliqué.

## Réflexion générale sur l'évaluation :

-> Certain.e.s étudiant.e.s soulèvent que s'il n'y a pas d'évaluation, iels risquent de moins travailler et de ne pas avoir de retour sur leur travail afin de progresser. La question qui se pose, c'est la hiérarchisation induite par la notation. Ne pourrait-il pas y avoir des évaluations sans hiérarchisation par la notation, surtout en contexte d'IA ? Par exemple, se focaliser sur des projets collectifs, sur l'oral, ou sur des travaux plus personnels ? Rappel qu'en thèse, l'évaluation d'un travail ne se fait pas par une note, mais par des retours critiques sur les travaux effectués.

**Quel est le poids décisionnel de l'AG ? (petit rappel)**

-> il semblerait que l'AG soit une instance consultative au sein des statuts du département.

-> L'AG permet aussi de créer un rapport de force, de réfléchir à des questions cruciales. Elle permet de mettre en avant nos réflexions et nos conclusions. Sur le long terme, l'agrégation des CR est utile pour la tenue d'Assises à l'échelle nationale.

-> Plus il y a de monde à l'AG, plus elle est légitime. Pour le département, cela devient difficile de ne pas prendre en considération ce qu'il s'y passe s'il y a beaucoup de monde.

**Réappropriation du bâtiment Olympe de Gouges pour les Savoirs Libres :**

-> l'UFR SES a voté en AG la réouverture du bâtiment ODG et sa réappropriation, sur des horaires précis : 10h-16h le lundi et le jeudi, afin de permettre la tenue des Savoirs Libres, à partir du 19 novembre. Une reprise des activités des foyers est éventuellement envisagée par la suite. Cette réappropriation des locaux ne s'est pas encore concrétisée. Un rassemblement devant ODG a eu lieu le 19 novembre. Ue demande officielle aurait été faite à la présidence (il est peu probable qu'elle accepte). Une charte de l'occupation encadrera cette réappropriation.

**Créer du lien avec les étudiant.e.s peu mobilisé.e.s et éloigné.e.s :**

-> Rupture entre les niveaux de L3/Master et les L2/L1, plus éloigné.e.s. Trouver des dispositifs pour créer du lien :

- Rajouter tout le monde sur la Communauté Whatsapp du département d'anthropo (cf QR code), où il y a différentes conversations en fonction de la promo.
- Idée de lancer des ateliers basés sur les groupes de TD, qui ne soient pas des cours mais où on pourrait travailler autour de la mobilisation via des textes et des échanges.
- Permanences proposées à des dates précises

**Dates à venir :**

**Vendredi 20 novembre :**

- 11h00 : atelier analyse des mails de la présidence avec Alaia (à la Bulle, BUC)

**Mardi 24 novembre :**

- **9h30 :** réunion de préparation des mercredi de l'anthropologie (rdv devant ODG)
- **10h00-12h00 :** Savoirs Libres en anthrpologie - Rencontres lithiques (1) : Avec Gwendoline Lemaitre, nous discuterons des enjeux d'habitabilité à partir d'une ethnographie comparée (Andes boliviennes/Géorgie) sur les attachements au minéral. Il s'agira de questionner le vivant et de réhabiliter des savoirs épistémiques souvent marginalisés. – Amphi A
- **14h00 :** discussion avec Laurence Marty (anthropologue qui a travaillé sur les mobilisations écologistes) autour des récits et de la justice climatique.

**Mercredi 25 novembre :**

- **11h00 :** AG du département
- **14h - 18h :** Mercredi de l'anthropologie, sur le thème de l'alimentation

**Jeudi 26 novembre :**

- **10h30** : temps d'échange autour de l'enquête collective sur la mobilisation